

Villes et Pays d'Art et d'Histoire
Briançon

laissez-vous **conter**
l'usine de la Schappe



Maîtrise d'ouvrage
Ville de Briançon

Auteur
Frank Dellion

Conception et réalisation
Direction du Patrimoine et des Archives
Agence PubliDiA

Photographies

Collection particulière : pages 3, 6, 9, 11, 14, 16, 18, 21, 22, 26, 27 et 28.

Frank Dellion : pages 1, 2, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 17, 23, 24, 25, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 40.

SWA : page 7

AMB : page 19

Nicole Jullien : page 15

Plan

Frank Dellion et Agence PubliDiA



Sommaire



p.4 Qu'est-ce que la schappe ?

p.8 Pourquoi le choix de Briançon ?

p.10 Des débuts difficiles

p.12 Puis le succès vient

p.14 La fin de l'usine

p.16 L'origine des ouvriers

p.18 Salaires et règlement

p.22 Les conditions de travail

p.24 La grève de 1907

p.30 Le parc de la Schappe

p.32 Témoignages

p.36 Annexes

p.38 Plan de l'usine

L'usine de la Schappe de Briançon

Pendant 90 années, de 1842 à 1932, l'usine de la Schappe a dominé le paysage économique et social de Briançon.

Ses vestiges imposants témoignent de la place de cette entreprise dans l'histoire de la ville et des communes avoisinantes.

C'est ce passé industriel et ouvrier que ce livret veut tenter de faire revivre afin de rendre les traces de cette histoire accessibles au plus grand nombre.

Laissez-vous entraîner dans un voyage au cœur de la « plus grande entreprise industrielle des Alpes françaises. (1)»

Qu'est-ce que la schappe ?

Si l'origine de ce mot reste assez obscure, la technique qui consiste à récupérer les déchets de soie est assez ancienne.

L'origine du mot schappe est obscure.

C'est un mot commun que l'on retrouve dans la plupart des dictionnaires. Pour Le Petit Robert : *n.f, tech, fil obtenu par filature des déchets de soie ; fil de schappe, bourre de soie*. Ce mot est certainement d'origine germanique, bien qu'il soit difficile de le démontrer. Les étymologies proposées sont



Cordon de cocon retrouvé dans l'usine de Briançon

nombreuses, mais aucune n'est convaincante. Le terme de schappe viendrait du blé *chappé*

qui est un blé battu mais non débarrassé de sa glume. Il y aurait aussi une parenté entre schappe et charpie. Les orthographes ont d'ailleurs été variables : chape, chappe, schape, schappe ou schappie. La schappe désigne le traitement des déchets de soie qui peuvent être très variés. Il faut distinguer la schappe qui vient des déchets de soie, la soie grège, et la soie sauvage qui provient de cocons produits dans la nature. Mais ce mot est aussi une raison sociale qui désigne des entreprises industrielles.

En raison de son extrême richesse, la soie a très vite suscité des efforts pour la récupération des déchets.

En effet pour obtenir 12 kg de soie, on produit 14 kg de déchets, et l'on comprend facilement que la récupération de



Déchets de soie décreusés

telles quantités ait tenté les industriels. Les bénéfices retirés ont été considérables à certaines périodes.

Le peignage des déchets de soie est très ancien. Aristote et Pliny parlent de l'effilochage du cocon et du filage par la quenouille de la ouate ainsi obtenue.



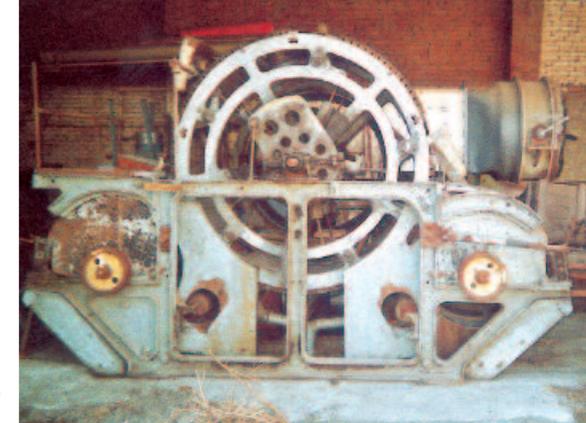
Déchets de soie à leur arrivée à l'usine

En 1265 et 1499 en France, une ordonnance royale interdisait de tisser de la soie avec du floret, c'est à dire le fil de schappe, car c'était considéré comme une malfaçon.

Une fois filée, la schappe était le plus souvent utilisée comme trame dans les tissus unis et façonnés, car sa souplesse et son élasticité sont plus grandes. Ce produit a été mis au point pour imiter le tussah produit en Inde, en Chine ou au Japon à partir de soies plus épaisses que celle du Bombyx-mori.



Le ruban de schappe après toutes les opérations industrielles



Peigneuse circulaire (Perosa Argentina)

Ces toiles dites Tussor ont été reproduites à Lyon, puis imitées par des articles en schappe.

Les déchets ont plusieurs origines parmi lesquelles on peut trouver :

- Les cocons percés d'où les papillons se sont échappés.
- Les doupiens produits par plusieurs vers tissant en commun une même enveloppe et rendus indévidables.
- Les piqués, cocons percés par des insectes pour dévorer la chrysalide.
- Les muscardinés, cocons dans lesquels la chrysalide est morte

de la muscardine, une maladie du vers à soie.

- Les frisons, c'est à dire les premiers bouts de fils de soie qui sont restés accrochés aux balais lors du battage.

- La bourre composée de fils provenant du dévidage des cocons, ou des opérations de filage.

On peut regrouper ces différents déchets en trois grandes catégories : les déchets de magnanerie, de filature et de moulinage. Ils sont de qualité et de rendement très différents. Leur valeur est très inégale, ainsi que leur traitement, car seuls les cocons vont subir l'ensemble du processus industriel.

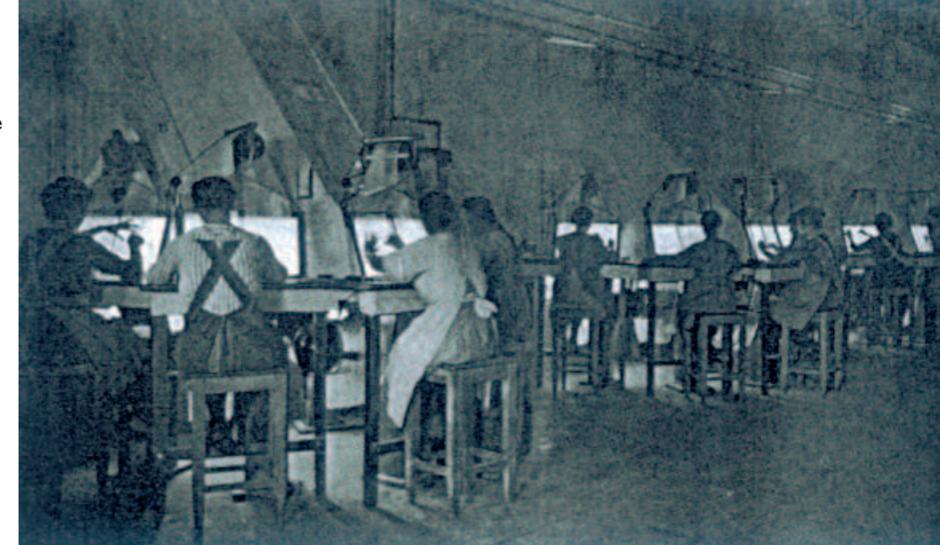


Vue de l'usine : au premier plan l'atelier du décreusage

La première concerne les cocons. Il y a tout d'abord une macération des déchets afin de les débarrasser des matières grasses ou étrangères. Celle-ci se fait dans des cuves en bois avec de l'eau chauffée entre 60° à 70°. La fermentation s'effectue pendant quatre à huit jours suivant le degré de propreté de la matière.

Mais l'opération est nauséabonde, les usines peuvent se repérer à plusieurs kilomètres. Cette opération s'appelle le dégommage. Pour raccourcir la durée de cette opération à trois jours on peut utiliser une solution d'eau et d'acide sulfurique qui permet de détruire les matières organiques. On passe ensuite au décreusage qui est une amélioration technique. Les déchets sont passés à la lessive pour éliminer essentiellement la séricine et la fibroïne.

La qualité du résultat dépend de la lessive choisie et de la durée du traitement. Certaines bases rendent la soie terne et cassante, d'autres lui donnent un aspect mat et flou. Les frères Chancel se sont, semble-t-il, orientés vers des savons neutres qui confèrent aux déchets du brillant et de la souplesse. Les déchets sont lavés à l'eau, essorés et séchés. Ils sont ensuite battus pour ouvrir, adoucir et gonfler les cocons. La seconde étape est celle du peignage des fibres décreusées.

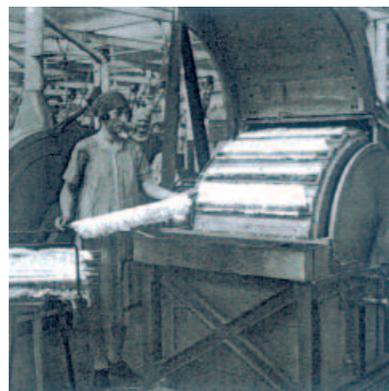


Atelier de l'épluchage

Le nappage a pour but d'ouvrir les cocons et de paralléliser les fibres afin de les mettre en nappe. Le cardage les démêle. Enfin, le peignage permet de séparer les fibres courtes des fibres longues. Le produit passe ensuite à l'étaleur-nappeur ou « sett-frame » qui transforme le ruban obtenu en une nappe. Celle-ci sera examinée à l'épluchage, appelé le voile à Briançon. Devant une vitre éclairée le voile de soie défile devant les ouvrières munies de pinces d'horloger. Le travail consiste à retirer les éléments étrangers qui subsistent

dans la soie, essentiellement des cheveux. L'épluchage est manuel à Briançon. Ailleurs, des bains chimiques à des températures de 15° à 100° permettent de détruire les cheveux. Mais ces bains attaquent la qualité de la soie. Après l'épluchage, la schappe repasse à la nappeuse puis à l'étirage qui la transforme en un ruban prêt à être filé. La troisième opération est le filage qui ne s'est jamais fait à Briançon. Contrairement aux idées reçues le fil obtenu n'est pas un sous-produit de la soie mais une fibre de haute technologie.

Le traitement des déchets de la soie implique trois groupes d'opérations, dont seules les deux premières sont effectuées à Briançon.



Mise en pointe ou filling



Cardeuse



Peigneuse circulaire système Quinson. Au premier plan l'aide peigneur

Pourquoi le choix de Briançon ?

Ville de montagne, d'altitude élevée, Briançon n'est pas un choix logique pour une implantation industrielle. A l'écart des axes de communication importants, elle fut pourtant retenue.

Le choix de l'implantation à Briançon surprend.

Au milieu du XIX^e siècle, la ville, située à haute altitude (1326 m), est difficile d'accès. Les administrateurs de l'usine en rappellent l'isolement :

« Dans notre région c'est par un désert sibérien qu'il faut franchir les 114 km qui nous séparent de Grenoble (...). Il faut au courrier 18 h en été, 24 à 36 h par les temps ordinaires d'hiver et parfois, trois ou quatre jours pour avoir nos lettres de Paris. (...) Les transports de marchandises sont lents à proportion et très coûteux par conséquent. (2) »

Plusieurs facteurs expliquent le choix des fondateurs :

- l'eau en abondance qui est indispensable aux industries de schappe et est l'énergie principale de l'usine,
- une main-d'œuvre libre l'hiver qui travaille déjà à domicile le textile comme la laine ou le chanvre. Essentiellement paysanne et sans passé ouvrier, elle est malléable et peu revendicative,
- la présence de charbon,
- la proximité de l'approvisionnement en matière première. Au départ elle vient du Piémont.

Ces raisons ne compensent pas totalement l'isolement de la ville. La main-d'œuvre, qui semble un atout, est en réalité très rapidement insuffisante au point de devoir faire appel à l'immigration et au travail des enfants.

L'origine géographique de la famille Chancel dans le Briançonnais peut également expliquer le choix de la ville. Dans le discours d'inauguration du bâtiment principal, le 21 juin 1863, Marius Chancel rappelle l'attachement de sa famille au Briançonnais :
« (...) c'est avec bonheur que nous nous voyons entourés d'un plus grand nombre de nos compatriotes. Nous avons la douce confiance que là ne se bornera pas ce développement, et que ces vastes constructions en consolidant notre industrie sur le sol natal auront pour résultat le bien-être de plus en plus marqué de notre population (...). (3) »

Par contre, il semble que l'industrie de la soie ait été encouragée. Le 23 novembre 1835, la somme de 1 000 francs était accordée à la ville de Briançon par le préfet des Hautes-Alpes pour encourager le travail de la soie.

En 1837, 17 métiers à tisser la soie sont fabriqués à Briançon et prêtés par la commune, à des personnes se lançant dans le peignage à domicile.

A cette époque, des travaux transforment un mauvais chemin muletier en une route carrossable, utilisable par de lourds chariots, qui transportent la production de l'usine par le col du Lautaret vers Grenoble et Lyon.

La conjonction de ces facteurs peut aider à expliquer une localisation au premier abord peu logique. Les frères Chancel et les différents administrateurs ont toujours insisté sur le caractère délicat de cette implantation pour mettre en valeur l'exceptionnelle réussite de l'usine.



Vue de la cour de l'usine. A gauche la maison du concierge, à droite la maison du directeur, aujourd'hui disparue

Les débuts de l'entreprise ont été difficiles...

Fondée en 1842, la première entreprise de traitement des déchets de soie de Briançon ne produit ses premiers peignés que de nombreux mois plus tard.

L'histoire de l'usine commence par des débuts difficiles.

Le peignage à domicile apparaît à Saint-Véran en 1835 sous l'impulsion de Joseph Mathieu. Entre 1830 et 1835, le fils aîné de la famille Mathieu, Antoine, se rend au Piémont et visite à Perosa Argentina la carderie de soie du baron Bolmida. A son retour, il persuade son père Joseph et ses frères de se lancer dans le travail de la soie. Pour se rapprocher des voies de communication, ils s'installent à Briançon dans un ancien couvent des dominicains à Sainte-Catherine.



Ancien système hydraulique de la Schappe

Le lieu de naissance de l'usine à Sainte-Catherine



Le banquier Adelphe Arduin et son frère apportent les fonds nécessaires pour l'achat des déchets de soie. Le 11 avril 1842, la maison Mathieu et Cie est née. Le 17 juin, ils reçoivent l'autorisation de commencer l'exploitation de leur entreprise. Les locaux sont modestes : deux appartements, l'un de 20 m sur 6 et l'autre de 15 m sur 4, soit 180 m².

Une chaudière est installée à l'extérieur pour « faire bouillir de la bourre de soie avant de la faire carder. (4) » Les fondateurs se lancent dans l'aventure et, les premières années, tâtonnent. Adelphe Arduin écrit à Etienne Mathieu le 14 juin 1843 : « Nous commençons à fabriquer de la schappe, mais nous ne savons pas si c'est bien cela (...) (5) »

A cette date les rentrées d'argent sont nulles alors que l'entreprise fonctionne depuis 14 mois. Etienne Mathieu est envoyé en Suisse pour espionner les secrets de fabrication de la schappe. Les résultats obtenus ne sont pas probants, d'autant que les industriels suisses le font chasser par la police comme « embaucheur d'ouvrier. (6) » Arduin et Mathieu doivent trouver des personnes compétentes pour les aider. Ils cherchent alors à débaucher des ouvriers de l'usine Bolmida connaissant le fonctionnement des machines et les secrets du décreusage, en leur offrant un salaire plus élevé. Le peignage à bras ne permet pas de dégager des bénéfices suffisants pour constituer une industrie de quelque importance. Il faut passer par la mécanisation du peignage. En 1844, ils débauchent Henri Aticker, mécanicien dans la carderie du baron Bolmida à Perosa Argentina. Il apporte avec lui tous les plans et les croquis des machines utilisées. Aticker parvient à attirer à Briançon Jacob Pasquet, contremaître du décreusage et des machines. Les premières peigneuses mécaniques fonctionnent le 12 février 1845.



Le bâtiment original transformé après 1863 en cité ouvrière

Une nouvelle société est enregistrée le lendemain sous la raison sociale Arduin, Mathieu et Chancel avec un capital de 150 000 francs. Le nouvel associé, Paul Chancel, est le beau-fils d'Adelphe Arduin. Le 11 août 1846, les deux sociétés, Mathieu et Cie et Arduin, Mathieu, Chancel sont dissoutes. Les Mathieu disparaissent de l'entreprise, Adelphe Arduin, Paul, Evariste et Marius Chancel fondent la société Arduin et Chancel. Jusqu'en 1849, la nouvelle société ne fait aucun bénéfice et les inventaires sont tous déficitaires.



Paul Chancel
1817-1881



Evariste Chancel
1820-1882



Marius Chancel
1827-1880

...puis le succès vient.

A partir de 1860, les premiers inventaires positifs sont réalisés. La suite de l'histoire de l'entreprise est celle de fusions et de concentrations industrielles.

Plusieurs raisons expliquent ce succès.

En premier lieu la qualité de la production obtenue grâce aux innovations apportées par les fondateurs.

Les Chancel obtiennent ainsi une production de haute qualité et suscitent des jalousies dans leur entourage.

Les accords conclus avec les filateurs expliquent le succès économique et financier.

Ils consistent en l'arrangement suivant : la société Chancel frères s'engage à fournir du peigné à prix coûtant au filateur. Les bénéfices dégagés par la vente du fil sont ensuite partagés à parts égales entre les deux parties. L'avantage pour les Chancel est de toucher des bénéfices sur un produit fini dont la valeur ajoutée est bien plus importante que celle de leur peigné.



Le bâtiment principal inauguré en 1863

Le succès de l'entreprise tient aussi dans la qualité de l'épluchage effectué à la main, alors que la plupart des entreprises préfèrent la solution chimique, plus économique, mais respectant moins la matière.

L'industrie de la Schappe connaît de nombreux aléas et des variations de prix importantes de la matière première et du produit fini.

Pour pallier ces inconvénients, les frères Chancel donnent à leur usine des capacités de stockage très importantes qui représentent près de 50% de la superficie des bâtiments.



Le grand bâtiment de stockage

Ceci permet à l'entreprise beaucoup de souplesse et de réactivité face aux aléas de la conjoncture économique. Toutes ces raisons vont permettre à l'entreprise des frères Chancel d'être une des plus performantes d'Europe.

Le nombre d'ouvriers et d'ouvrières est révélateur de l'évolution de la taille de l'entreprise.



La cité ouvrière fondée en 1875, essentiellement pour les ouvrières italiennes

En 1845, ils sont 40, 95 en 1848, 126 en 1856, 400 en 1857, 550 en 1861, 700 en 1864. A cette date, l'usine embauche de plus en plus d'ouvrières italiennes car la main-d'œuvre locale est devenue insuffisante. La croissance continue ensuite, 800 personnes en 1869. Le chiffre se stabilise ensuite autour de 1 000 ouvriers en moyenne.

La suite de l'histoire de l'entreprise est celle de fusions et de concentrations industrielles et financières.

Fin 1859, Adelphe Arduin se retire de l'entreprise et la raison sociale devient Chancel frères. En 1867, ils fusionnent avec le peignage Banse et Quinson à Tenay, dans l'Ain, et transforment la firme en Chancel et Quinson. En 1872, une nouvelle usine voit le jour au Vigan sous la raison sociale Paul Lèques et Cie, sous le contrôle des Chancel.

Au 1er janvier 1873, les Chancel s'associent avec des filateurs suisses. La société devient Chancel-Veillon-Allioth et Cie, ou CVA. A cette date, les frères Chancel disposent encore de 50% du capital et possèdent les peignages de Briançon, de Tenay et du Vigan et les filatures de Tenay, Arlesheim et Grellingen.

Enfin, le 1er janvier 1882, c'est l'intégration dans une société anonyme dont le siège social est en Suisse : la SIS, Société Industrielle pour la Schappe. Cette entreprise contrôle une quinzaine d'usines en France et en Suisse. Les Chancel sont alors actionnaires minoritaires.



Le peignage des Eaux Noires à Tenay

A cette date, les fondateurs se retirent de la conduite de l'entreprise. Ils décèdent peu après, Marius en 1880, Paul en 1881 et Evariste en 1882. La réussite de cette entreprise s'explique par la volonté de ses fondateurs de la faire croître et prospérer. Ces « capitaines d'industrie » ont su inventer et créer les conditions pour pérenniser leur capital.

La fermeture de l'usine met fin à près d'un siècle d'activité industrielle.

L'entreprise licencie son personnel le 24 mai 1932. Après une malheureuse tentative de remise en route, la fermeture est définitive le 29 avril 1933.

A partir des années trente, l'industrie de la schappe connaît des difficultés en Europe.

La concurrence japonaise devient de plus en plus vive en offrant des produits à des prix trois fois moins élevés qu'en Europe. Si, en 1903, le Japon ne dispose que de 33 000 broches à filer la schappe, ce nombre passe à 223 000 en 1922. Les salaires sont de 4 F à 4,50 F hebdomadaires, contre 40 F à 44 F en France.



La sortie des usines au début des années trente. Au premier plan à gauche, la maison du concierge. Au fond, la maison du directeur

L'arrivée de la soie synthétique, qui est un produit directement concurrentiel de la schappe, achève d'affaiblir l'industrie européenne. Si de 1883 à 1930 la SIS n'a connu que trois années de pertes, les années suivantes seront catastrophiques. Dans un contexte économique général peu favorable, l'industrie du traitement des déchets de soie est très menacée.

Années	Bénéfices	Pertes
1928	4 267 818	
1929	2 583 081	
1930	692 644	
1931		3 125 448
1932		8 210 971
1933		490 998



L'usine désormais désertée : la salle des machines

Cette industrie est en effet très dépendante. Sa survie économique dépend de l'écart entre le prix de revient de la schappe et celui de la soie grège. Toute chute du prix de cette dernière entraîne des difficultés et des marges de plus en plus faibles. Une à une, les usines du groupe vont fermer. L'ensemble du secteur en Europe ne survivra pas à cette crise.

Les dirigeants de la SIS vont décider de fermer le site de Briançon.

En janvier 1931, l'usine fait toujours travailler 810 personnes.

Le chômage est encore limité à une journée par semaine pour 275 ouvriers. A partir de la fin de l'été de cette même année, les difficultés de l'entreprise conduisent la direction à mettre l'usine en chômage partiel. Les effectifs fondent de 600 personnes en septembre à 518 en octobre et 462 en décembre. Le chômage partiel passe de 2 jours par semaine en septembre, à 15 jours de fermeture complète en décembre. La situation se dégrade encore au premier trimestre 1932. La direction décide alors de conserver les peignages de Tenay, aux dépens du site de Briançon.

Le 24 mai, l'usine ferme en licenciant 370 personnes.

On tente de sauver l'entreprise en peignant la « China Grass. »

Dès l'été 1932, on tente de travailler une urticacée textile originaire de l'île de Java en Malaisie. Des essais sont effectués dans l'atelier du décreusage. Mais cette plante est d'un travail très difficile et encrasse les peigneuses. La quantité de déchets produite est très importante et le produit fini est loin de ressembler à de la schappe. L'usine licencie progressivement les quelques ouvriers embauchés du 1er au 29 avril 1933. A cette date, l'usine de la Schappe de Briançon a définitivement fermé ses portes.

Les combles du bâtiment du peignage à l'abandon



L'origine des ouvriers.

Les effectifs importants de l'usine sont trop élevés pour la seule population de Briançon. Aussi, fait-on appel aux habitants des villages avoisinants et à l'immigration italienne.

Une large part des ouvriers de l'usine est originaire du Briançonnais.

En 1906, 49,6% des ouvriers sont originaires des communes extérieures à Briançon. Le contingent le plus élevé est celui de la commune de Saint-Chaffrey avec 15,8% du total des ouvriers de la Schappe. Viennent ensuite les communes de Villeneuve avec 12,3%, Villard-Saint-Pancrace avec 6,5%, Puy-Saint-Pierre avec 1,9% Monétier-les-Bains avec 1,2% et enfin Val-des-Prés avec un seul ouvrier. Pour l'année 1906, les autres communes du Briançonnais ne sont pas représentées.

Ces pourcentages évoluent au fil du temps et d'autres communes sont massivement représentées comme Puy-Saint-André. Par contre, la vallée de la Clarée, Montgenèvre, la Vallouise ou l'Argentierois sont marginalement représentés.

Les communes les plus proches de Briançon sont celles qui fournissent les plus gros bataillons des ouvriers et ouvrières de l'usine.

La répartition des ouvriers dans Briançon répond aussi à une logique de proximité.

Les rues proches de l'usine fournissent 28,8% du total des ouvriers de l'usine. Le quartier de Sainte-Catherine s'est développé grâce à l'usine. Comme le rappelle une plaque, la première maison de la rue Centrale est édifée en 1880. Avant ces constructions typiques de la fin du XIX^e siècle, Sainte-Catherine a encore une morphologie rurale comme on peut le constater Place Gallice Bey ou Chemin Vieux. En 1831, le quartier ne comptait que 131 habitants contre 1307 en 1891.

La ville haute ne fournit que 6,9% du total des ouvriers. Les hameaux autour de Briançon comme le Fontenil ou Pont-de-Cervièrès totalisent 19,6% du total. Ces hameaux voient aussi leur population croître avec l'implantation de l'usine.



Une façade typique du quartier développé autour de l'usine

L'appel à l'immigration est indispensable.

Ces immigrés viennent de l'Italie voisine. Ce sont des femmes dans leur immense majorité. Pour les attirer à l'usine, une cité ouvrière est construite en 1875.

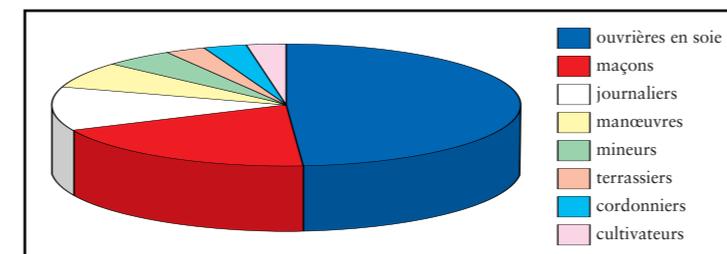
Auparavant, le bâtiment originel servait de logements ouvriers depuis 1863. Il sera désormais réservé aux employés. Construite pour 300 ouvrières environ, sa pleine capacité ne fut jamais utilisée.

Les Italiens sont originaires du Piémont, en particulier des vallées voisines de la France.



La cité ouvrière : vue de la cour intérieure

Composition socioprofessionnelle des immigrants arrivant à Briançon :



Source AMB : carnets d'entrée des étrangers

Nombre de pensionnaires dans la cité de 1886 à 1931.

Années	Nombre
1886	222
1891	200
1896	190
1901	110
1906	129
1907	200
1911	193
1921	104
1926	54
1931	17

Source ADHA : recensement 1886-1931

Salaires et règlements.

Le règlement de l'usine permet de mieux comprendre les rapports entre les ouvriers briançonnais et l'entreprise.

Tous les ouvriers reçoivent à leur entrée dans l'entreprise le règlement intérieur qu'ils doivent signer.

Avant 1875, l'achat d'extraits du règlement alors en vigueur était obligatoire au prix de 15 centimes. Nous connaissons deux règlements. Le premier est un document de 15 pages qui comporte 48 articles. Le second entre en vigueur en 1875. Il comporte 8 pages et 31 articles. Ils sont tous deux relativement comparables. Dans le règlement de 1875, le mot usine est systématiquement écrit avec une majuscule. C'est une sorte de personnification de l'entreprise. On notera que ce n'est pas un cas unique et que la personnification d'une entreprise et l'utilisation de la majuscule ne sont pas spécifiques à Briançon, mais se retrouvent dans un certain nombre d'autres cas. On peut aussi considérer que son unicité dans le paysage briançonnais fait de l'usine une entité reconnaissable.

Les différents articles montrent que la direction cherche la création d'un lien entre l'ouvrier et l'usine.

La lecture de ces documents est riche d'enseignements sur la volonté des dirigeants d'encadrer les ouvriers.

Le premier chapitre est consacré aux conditions d'admission. Le second présente les règles de l'apprentissage qui s'apparentent à des conditions d'admission.

« Tout ouvrier entrant à l'usine doit faire un apprentissage du travail qui lui sera confié. La durée de cet apprentissage est de 6 journées complètes de travail que tout ouvrier devra faire sans rétribution (7) ».

Le quartier de Sainte Catherine vu du sud. Au centre-gauche, les cheminées du décreusage et du séchage

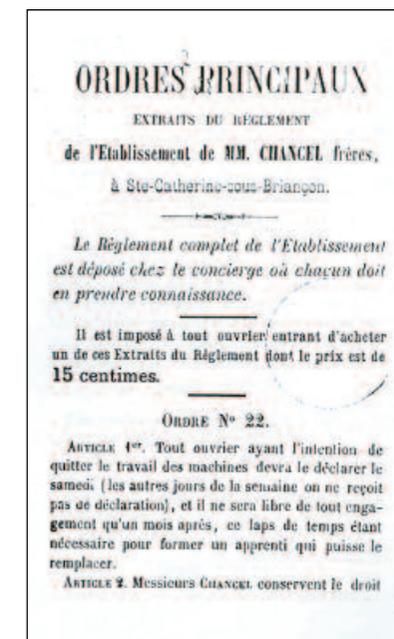


Cet apprentissage doit être effectué par tous, y compris les anciens ouvriers ayant déjà travaillé dans l'usine. Le chapitre trois est relatif à la discipline. Ce sont essentiellement des règles de sécurité concernant les ouvriers travaillant sur des machines. Les vêtements flottants ou les blouses sont interdits, il est interdit de remettre les courroies sans l'aide d'un surveillant, il est interdit de réparer ou de nettoyer une machine sans la mettre à l'arrêt. Ces dispositions s'expliquent par le travail à la tâche qui pousse les ouvriers à ne pas toujours respecter les consignes de sécurité pour des raisons de rendement. Ceci n'empêche pas les accidents de travail. Le chapitre quatre nous donne les conditions de règlement des salaires. Ceux-ci sont versés à la fin du mois pour les ouvrières logeant dans la cité, et au début de la deuxième quinzaine de chaque mois pour les autres ouvriers. De cette manière la direction de l'usine conserve l'équivalent de douze journées de travail. Un ouvrier qui n'a pas effectué ces douze journées de travail ne peut toucher son mois que lorsqu'il aura effectivement travaillé ces journées.

Enfin les salaires des premiers mois dans l'entreprise sont payés moins chers. Le règlement stipule que cette règle s'applique « *en particulier aux ouvriers qui ne travaillent à l'usine que la saison d'hiver (7)* ».

Le problème de main-d'œuvre que rencontre l'usine explique ces dispositions particulières du règlement.

Tout est fait pour que les ouvriers travaillent de manière continue et régulière. Malgré ces précautions, les ouvriers quittent souvent l'usine. D'origine paysanne, ils ont conservé des terres qu'ils cultivent à la belle saison. Le mouvement des ouvriers qui entrent et qui sortent est important. Les départs se font majoritairement aux mois de mai et juin. L'usine travaille donc à plein régime l'hiver et doit se contenter d'un nombre limité d'ouvriers l'été. Il semble que les ouvriers/paysans du Briançonnais ne soient jamais devenus ouvriers. Le travail à l'usine est considéré comme un appoint pécuniaire nécessaire dans le cadre d'une agriculture de montagne. Pour les jeunes filles c'est aussi un moyen de se constituer une dote dans la perspective du mariage.



La première page du règlement en vigueur jusqu'en 1875

Salaires et prix de quelques denrées au début du siècle :

Salaires journaliers des ouvriers en 1907	Prix de quelques denrées en 1914
Déballage : Homme : 2,75 francs, femme : 1,25 francs	Pain : 0,60 francs le Kg Pâte : 0,70 francs le Kg Beurre : 0,40 francs le Kg Pétrole d'éclairage : 0,80 francs le litre
Décreusage : Homme : 3,00 francs, femme : 2,00 francs	
Cardage : Homme : 3,00 francs, femme : 2,00 francs	Nombre d'ouvriers en 1910
	950 ouvriers dont 130 enfants (officiellement ils doivent avoir plus de 10 ans) et 430 femmes.
Peignage : Homme : 4,00 francs	Salaires d'un paysan dans le Briançonnais
	1 franc à 2,75 francs par jour
Epluchage : Homme : 3,00 francs, femme : 2,00 francs	
Etalage : Homme : 3,25 francs, femme : 1,75 francs	

Les salaires ont toujours été faibles dans l'usine.

En contrepartie, la société offre un certain nombre d'avantages en nature : une cité ouvrière pour loger les jeunes Italiennes, une caisse de secours avec les soins du médecin et les médicaments gratuits, des vêtements chauds à prix de fabrique.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, 33 cl de « bon vin » et 15 cl de café chaud (de Saint-Domingue) par jour sont offerts aux ouvriers.

Des gratifications supplémentaires en nature sont parfois offertes pour prévenir l'absentéisme :
« Aujourd'hui nous avons fait un grand tour de force ; nous avons

travaillé au grand complet contrairement à ce qui se faisait les autres années. Pour cela nous avons annoncé des gratifications en nature : café, cognac à la rentrée, 250 g de pain blanc, 7 g de saucisson de Milan et 1/4 de litre de vin à 8 h 30, 1/3 de litre de vin à midi, le café plus 7 papillotes à chaque enfant.

Nous avons eu 15 enfants de plus que d'habitude et 3 hommes seulement manquaient à l'atelier de peignage, alors que d'habitude il en manque 6 ou 7 pour causes diverses. Nous avons distribué plus de 600 rations dans les salles de travail même, ce soir nous gratifierons différemment l'escouade de nuit. La bouteille d'ammoniaque est prête pour dégriser tout homme arrivant au travail en mauvais état d'équilibre. Ce sera ainsi de 1 100 kilos de production de gagné de plus (...). Nous avons donné nos instructions pour qu'il en soit de même à Tenay et au Vigan, mais là on ne peut commander comme nous le faisons ici. (8)»

Lettre du 1er janvier 1872.

Les salaires évoluent peu dans le temps : si en 1860, un ouvrier touche de 3 F à 3,50 F pour 13 à 14 heures de travail, en 1907, il touche de 2,75 F à 4 F pour 9 h 30 de travail.

En règle générale, un homme touche deux fois plus qu'une femme et quatre fois plus qu'un enfant.



La cheminée de la chaudière. Elle servait à chauffer les calorifères du grand bâtiment du peignage

Ces faibles salaires ne sont pas une exception, ils sont même plutôt plus élevés que ceux généralement pratiqués dans les autres industries du Briançonnais. En 1884, la situation des salaires dans l'arrondissement de Briançon est nettement en faveur de l'usine de la Schappe. Les hommes touchent 4 F contre 2,10 F à 1,50 F dans les mines d'antracite de Villard-Saint-Pancrace.

Les dirigeants de la SIS semblent avoir une piètre opinion de la main-d'œuvre briançonnaise.

Lors de la grève de 1907, un des administrateurs déclare que « si la main-d'œuvre est en apparence moins chère, elle est en réalité moins productive, car on n'y emploie guère (...), que des demis-ouvriers ».

Les conditions de travail dans les usines de schappe sont difficiles.

Les conditions de travail des ouvriers étaient difficiles dans les entreprises textiles en général et plus encore dans celles de schappe.



Vue arrière du bâtiment du peignage

Le décreusage est une opération nauséabonde.

Le sous-préfet écrit en 1871 : « La cuite des cocons présente un grave inconvénient. Elle répand au loin des odeurs désagréables et malfaisantes. Il est à désirer que M.M. Chancel se résolvent à user de moyens chimiques qui détruisent ou du moins atténuent ces émanations miasmatiques.(9)» Ces problèmes ne sont pas entièrement résolus selon le vœu du sous-préfet, puisqu'en 1923, le contremaître du décreusage écrit que l'acidage des cocons provoque une odeur d'hydrogène sulfuré :

« Malheureusement cette odeur se répand à une grande distance, surtout par les temps calmes et c'est là un inconvénient. (10)» Les odeurs proviennent aussi de la putréfaction de la gomme et des chrysalides.



Le peignage des déchets provoque une importante poussière :

Marius Chancel déclarait qu'il y avait « une poussière à faire des poitrinaires. (11)» Les anciens ouvriers nous ont souvent déclaré que beaucoup d'ouvriers sont morts de problèmes pulmonaires. Mais ce point n'a jamais été vérifié. L'usine dispose cependant d'un imposant système d'aération qui est encore visible aujourd'hui.



Ventilateur dans l'usine de Briançon

Les journées de travail sont longues.

Jusqu'aux années 1880 environ, l'usine fonctionne 24 h sur 24 h. Deux équipes se succèdent afin que les machines tournent sans arrêt. Les enfants sont également astreints au travail de nuit pour le nettoyage des machines. Il semble que les différentes lois sur le travail des enfants et la durée du travail ne soient pas toujours très bien respectées dans l'usine de Briançon.

Les nombreux témoignages recueillis font encore apparaître ces pratiques dans les années trente. Avant la loi de 1920 instituant les 8 heures par jour, les ouvriers travaillent 10 à 12 heures par jour. L'usine ferme le dimanche mais travaille le samedi. On est très loin des 35 heures hebdomadaires.

La difficulté du travail est différente en fonction des ateliers.

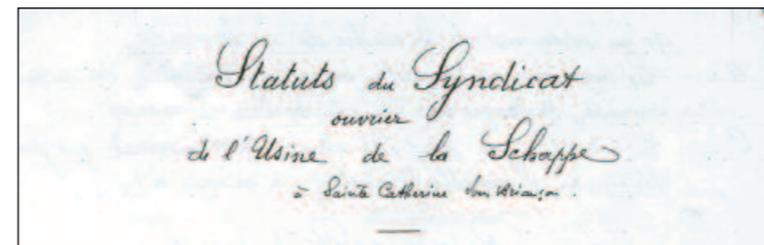
Au décreusage la matière brute est travaillée dans une chaleur et une humidité étouffantes. Les bains sont chauffés à ébullition. Les hommes travaillent souvent torse nu. Dans l'atelier du peignage, la poussière est importante et le bruit des machines assourdissant. Les accidents de travail ne sont pas rares dans cet atelier. Le plus souvent, ils ne sont pas déclarés car l'usine dispose d'un médecin à son service, et en profite pour ne pas faire de déclaration. Dans l'atelier du voile, le travail demande beaucoup d'attention pour enlever les cheveux dans le ruban de schappe.

Pourtant les ouvriers ne se plaignent pas de ces conditions.

On ne connaît en effet que très peu de mouvements de grève. Pendant tout le XIX^e siècle, les sous-préfets soulignent dans leurs rapports les bonnes relations qui existent entre les patrons et les ouvriers. Les rares conflits se règlent à l'amiable. Toutefois, en 1913 puis en 1920, deux grèves éclatent dans l'usine. Dans les deux cas, le mouvement est très limité : 37 grévistes en 1913, 71 en 1920, sur plus de 1 000 ouvriers. En 1907, se produit le seul mouvement ouvrier d'importance. Pendant un peu plus de 3 mois, près de 400 ouvriers et ouvrières sur 860 seront en grève...

La grève de 1907.

Le 30 janvier 1907 débute une grève très dure à l'usine de Briançon. Le conflit durera jusqu'au 2 mai de la même année.



Manuscrit des statuts rédigés le 10 janvier 1907 et déposés le 15 janvier à la sous-préfecture de Briançon

APPEL
AUX OUVRIERS
de l'Usine de la Schappe
de Sainte-Catherine

Judi 10 Janvier 1907.

CAMARADES,
Ne vous laissez pas intimider par les menées et les colportages patronaux.
Rappelez-vous que vous ne devez à ceux qui vous emploient, qu'une seule chose, le travail que vous vous êtes engagés à fournir dans l'usine, en échange du salaire que vous touchez.
Hors de l'Usine, les patrons n'ont rien à vous imposer, rien même à vous conseiller.
La constitution du Syndicat vous regarde seuls, parce qu'elle touche de près vos intérêts.
Les patrons la craignent, et c'est pour cela seulement qu'ils tentent de vous en détourner.
Ouvriers libres, vous ne pouvez revenir sur vos pas.
Que les quelques retardataires, hésitant en route se rendent ce soir à l'Auto-Garage ou ils pourront se rendre compte par eux-mêmes, et non d'après les mensonges patronaux, du but véritable poursuivi par le Syndicat.
Encore un effort, et il sera dès demain, une réalité.
Que rien ne nous arrête, camarades; vous n'avez d'ailleurs rien à craindre, ayant le droit et la loi pour vous.
A ce soir pour la formation définitive du Syndicat.

Vive la Classe Ouvrière!! A bas le Patronat!!

J. Mattei. J. Barthelemy.

N. B. Cette invitation, spécialement adressée aux Ouvriers de l'Usine, sera exigée à l'entrée. — Les camarades, syndiqués, de... (text incomplet) ... ne seront pas admis à la réunion.

Brianc'on — Impimerie 'Ses Ecol's Ouvrière' — Brianc'on

Le conflit trouve son origine dans la création d'un syndicat dans l'entreprise.

En 1906, pour la première fois, un député socialiste, Emile Merle est élu dans la circonscription de Briançon. Lors de la campagne électorale, il a évoqué la possibilité de la création d'un syndicat des ouvriers de l'usine de la Schappe. Il dispose d'un journal hebdomadaire, « *Le Paysan Briançonnais* », dont le rédacteur en chef est Mattei, qui est aussi le représentant local du député lors de ses très nombreuses absences.

Un conflit éclate entre les deux hommes pour d'obscures raisons. Mattei se sert alors de la création du syndicat contre son ancien patron.

Les statuts sont déposés le 15 janvier 1907 à la sous-préfecture de Briançon après

la réunion constitutive du 10 janvier 1907.

L'article 2 des statuts précise que pour « être admis au Syndicat il faut être Français, âgé de 16 ans, ouvrier à l'usine de la Schappe. » Par contre, les « directeurs, sous-directeurs, employés à un titre quelconque, les contremaîtres et les surveillants, ne peuvent être admis. (12) »

La direction de l'usine réagit par des vexations à l'égard des dirigeants du syndicat. Ces provocations n'ont pour but que d'arriver au conflit. Le 30 janvier au matin, une délégation du syndicat se rend auprès d'Ernest Audoyer, directeur de l'usine depuis 1878, qui refuse de les recevoir s'ils se présentent en tant que délégation ouvrière.

Cette rupture marque le début d'un long conflit.

La délégation décide aussitôt de lancer la grève, et 422 ouvriers sur 860 cessent immédiatement le travail. Le jour même, la fermeture de l'usine est décidée par le conseil d'administration de la SIS à Bâle. Elle durera trois mois. L'enjeu du conflit va au-delà des revendications avancées par les ouvriers. Celles-ci concernent une hausse des salaires, les mauvais traitements de la part des surveillants et des contremaîtres, le chômage forcé, la corruption des femmes par ces mêmes surveillants, etc. En réalité, la direction ne veut pas d'un syndicat dans son entreprise et, par son attitude, cherche à briser dans l'œuf celui qui vient de se constituer. A partir du 18 février, les ouvriers décident de ne plus se prévaloir du syndicat.

Les manifestations se multiplient dans Briançon (cf. pp. 26 et 27.) Le 6 mars, une contre-manifestation organisée par la direction se déroule aux cris « *d'à-bas le syndicat* », et « *à-bas les grévistes* ». Des rixes éclatent entre grévistes et « jaunes ». Le 12 mars, nouveaux incidents : des vitres sont cassées, des poteaux électriques sciés. Le lendemain, l'armée est sollicitée tandis que la gendarmerie de Briançon est renforcée. Cette présence calme les esprits puisqu'on ne signale plus d'incidents par la suite. Le 2 avril, la direction annonce que l'usine ouvrira ses portes le 2 mai. Elle accorde des augmentations de salaires, mais il n'y aura plus jamais de syndicat au sein de l'usine.

Convocation à l'assemblée constitutive du syndicat de la Schappe.
Affiche du 10 janvier 1907

Images de la grève.

Photographie prise lors d'une des manifestations devant la maison du concierge de l'usine. Sur le drapeau, on devine l'inscription « *Vive le Syndicat* ».

On remarque la présence de nombreux gendarmes au milieu de la foule, dans une ambiance détendue.



Le cortège devant le logement des employés. En arrière-plan, la maison du directeur sur l'emplacement actuel du carrefour de l'Izoard. Devant, à droite, la fontaine qui se trouve désormais à l'intérieur du parc de la Schappe.



Le cortège devant le bâtiment des employés. En arrière-plan, on distingue le bâtiment du peignage et la maison du directeur. Les femmes sont très présentes et leur rôle est toujours important dans les grèves. Elles sont souvent le moteur des actions les plus revendicatrices.

Le cortège rue Pasteur. A gauche, le logement des employés dont quelques-uns observent le défilé depuis leurs fenêtres. En avant du cortège, Mattéi, puis les femmes qui défilent en premier.



Chansons de la grève.

La grève à l'usine,
composée le 18 janvier 1907
(sur l'air de l'Internationale).

I.

Debout les parias de l'usine
Debout les serfs du patron
Nos salaires sont trop infimes
Réclamons l'augmentation
Si par coutume il la refuse
Sachons-la leur imposer
Par la grève on est en mesure
De pouvoir les obliger

Refrain

A la grève mes frères
Aidons-nous et demain
Que tous nos salaires
Assurent notre pain

II.

(...)
N'écoutons plus ceux qui se posent
Devant nous en libérateurs
Le seul vrai devoir qui s'impose
Est de nous unir tous en cœur



Le défilé des hommes

Chanson des grévistes.

Composée le 7 et 8 mars 1907.
Elle brocarde les différents dirigeants de l'usine.

I.

Ayant posé des revendications
A l'ancien roi de Briançon
Il nous dit tout bas
Grévistes je verrais ça
On le mettra dans la marmite
Il est trop gras Ah ! Ah !

II.

Etant allé devant ce cochon
Au sujet des revendications
La tripe nous dit tout bas
L'usine n'ouvrira pas
Car ce qui cuit dans la marmite
N'est pas gras Ah ! Ah !

III.

Braves grévistes de Briançon
La cloche de l'usine n'a plus de son
Et nous ne rentrerons pas
Sans le syndicat
Car ce qui cuit dans la marmite
N'est pas gras Ah ! Ah !

IV.

Et toi le fils de Pierre Polka
Ton appareil tu braqueras
Chacun te montrera
Ce que tu ne prévois pas
Avec tes jambes en élastique
Tu n'es pas gras Ah ! Ah !

V.

Tu traites les filles de chameaux
Et toi mon cher petit crapaud
Tu pars de Briançon
Pour aller à Charenton
Tu iras voir des gantistes
Tu es trop gras Ah ! Ah !

VI.

Et toi espèce de machin
Tu veux trop faire le malin
Tu feras comme ton papa
On chantera le libera
On va te mettre dans la marmite
Tu es trop gras Ah ! Ah !
(...)



La cloche de l'usine sur le toit de la maison du concierge

Le parc de la Schappe.

Réalisé avant la construction de l'usine, le parc est un élément important de l'entreprise.



Le parc est l'œuvre de Laurent Delphin.

Fils d'un chirurgien major des forts de Briançon, il est né en 1777 et sera conseiller d'arrondissement de 1833 à 1839.

Il est lieutenant-colonel du Génie et commandant de la place de Briançon.

Aux alentours de 1815, il décide la création du parc. Il a utilisé l'eau de la Durance et deux canaux pour apporter les limons pour remblayer le parc. Le limon transporté a été ensuite déposé le long de digues pour permettre la

sédimentation et l'aménagement du parc.
« *Tout ce travail a été l'ouvrage de quinze ans ; là où on ne voyait qu'une montagne desséchée et une carrière abandonnée s'élève maintenant une très belle forêt (...) (13)* »

En même temps, des arbres d'Europe et des Etats-Unis ont été plantés. Cette réalisation reçoit le 18 avril 1830, une médaille d'or de la Société royale et centrale d'agriculture.



Le bâtiment du peignage dans son écrin de verdure



L'aqueduc dans le parc de la Schappe

On voit très bien sur le cadastre de 1841, le parc, les canaux aménagés et le lac central avec son île.

Le parc est donc largement antérieur à la création de l'usine. Les terrains du parc de la Schappe sont acquis vers 1850 par A. Arduin et Chancel grâce aux bénéfices réalisés. Pendant la période de fonctionnement de la Schappe, le parc est à l'usage exclusif des directeurs successifs.

Le parc cache aussi des installations hydrauliques importantes pour l'usine.

L'énergie nécessaire au fonctionnement des nombreuses machines est fournie par l'eau jusqu'à l'électrification de l'usine en 1918. Les machines sont mues par des courroies actionnées par

la force mécanique de l'eau. L'autorisation de construire un barrage, entre le Fontenil et le pont d'Asfeld, « *en vue de l'aménagement d'une usine hydroélectrique sur la Durance* », est accordée le 13 juin 1916.



Canal dans le parc de la Schappe

Le parc est également aménagé pour lutter contre les crues de la Durance. Par deux fois victimes en 1848 et en 1856 des crues violentes de la Durance, les Chancel conçoivent d'utiliser le parc pour protéger leur usine. Le tunnel de Roche Percée, tout au fond du parc, peut être fermé par une porte dont on voit encore les traces sur les parois. L'usine est protégée par un rideau d'arbres afin de dévier une éventuelle crue vers la Durance. Près de l'entrée actuelle du parc, le mur de soutènement est ouvert pour permettre à l'eau de s'évacuer.

En 1954 le parc est racheté par la ville de Briançon.

Transformé en jardin zoologique, en camping, ou en patinoire l'hiver, le parc est réhabilité à partir de 1998.

Il reste quelques éléments de l'époque de l'usine. En particulier l'île, avec sa construction de style oriental qui rappelle l'origine des cocons et des déchets traités.



Le tunnel de Roche Percée

Témoignages.

Sur la cité ouvrière...Récit d'une ancienne ouvrière d'origine italienne entrée à l'usine en 1923 :

« C'est à dire qu'au premier il y avait Madame Pascal qui avait son appartement, puis après il y avait une espèce de buanderie, si vous voulez, pour qu'on puisse y laver notre linge quand même. C'était la Schappe qui s'occupait de laver les draps, tout ça, les choses de lit...

Mais notre linge personnel on se le lavait nous. Et puis il y avait le dortoir qui était au deuxième.

Un grand dortoir qui tenait toute la longueur de l'étage. On était à peu près 80, 100 dans le même dortoir. On était toutes ensemble, il y avait deux rangées, une rangée d'un côté et une rangée tournée vers l'autre. Il y avait de petits lavabos en zinc, il y avait l'eau froide. On était l'une à côté de l'autre pour se laver. On rigolait. Il y en avait qui avaient déjà 50 ou 60 ans, que ça faisait plusieurs années qu'elles travaillaient à l'usine. »

« A six heures du soir il y avait une cloche qui sonnait, fallait pas avoir du retard, sinon on était puni. Mais la punition c'était pas grave, le 14 juillet ou le 15 août au lieu d'avoir la permission de 10 heures, on pouvait pas. C'était pas grave. Oui, on allait danser au Pont-de-Cervièrès, « Au Câble » qu'on appelait. C'était un café-restaurant, on dansait et c'était près de l'usine, c'était là où il y

avait les cités Barbot. On allait à Pont-de-Cervièrès parce que c'était près et on entendait la cloche à six heures. On l'appelait « Le Câble » parce qu'il y avait un câble de transport qui menait au Fort des Têtes. »



Le bâtiment du peignage

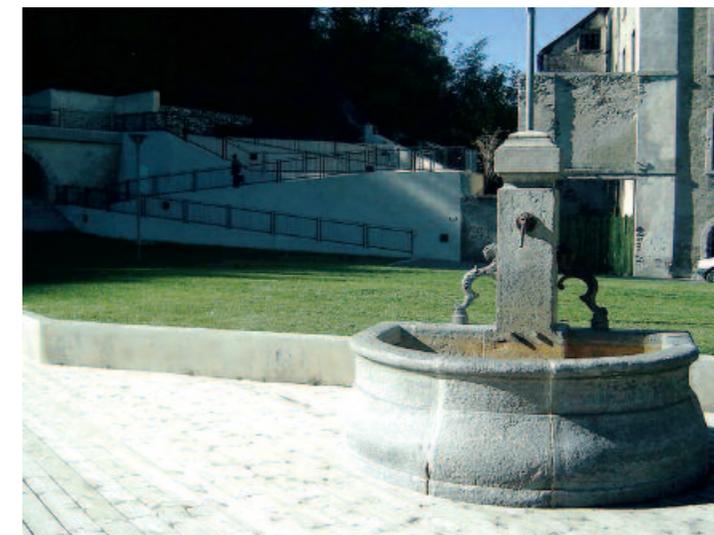
Joséphine Faure, ouvrière originaire de Saint-Chaffrey se souvient également de la cantine et de la vie dans la cité ouvrière :

« La cantine nous nourrissait et nous logeait. Le lever était à 5 h, toilette à l'eau froide aux lavabos, et une fois par semaine, le soir, la douche.

Le petit déjeuner était composé de soupe au lait, avec riz ou pâtes, le midi, pâtes ou riz avec mortadelle, pain et eau, le soir une soupe épaisse de lentilles ou de pois cassés ou de fèves avec des pommes de terre. C'étaient des dortoirs de quinze, certaines étaient en chambre de trois ou quatre en ville, mais elles avaient mauvaise réputation. » »

Pour celles qui ne sont pas logées par l'usine, il reste le système de la chambrée. Voici le récit d'Emma Bonnardel, originaire du Bez :

« On couchait comme on pouvait. Nous, on avait deux lits, y avait le lit de mon père qui couchait avec un de mes frères, un autre qui allait coucher, je crois avec un cousin et puis nous deux les filles. On couchait là, dans notre lit vers la porte.



La fontaine désormais à l'intérieur du parc de la Schappe

Les habitants de la vallée de la Guisane se rendent à pied à l'usine été comme hiver.

Joséphine Faure se souvient de ces déplacements vers l'usine :

« Le chemin passait par Mas de Blais, non déneigé, non éclairé et une dizaine de personnes partaient à pied avec une lanterne. Les filles avaient de grandes jupes, des chaussettes de laine de Chantemerle, de grosses chaussures en cuir cloutées, une veste, un châle. Quand il neigeait très fort ou qu'il faisait très froid,

mon grand-père enroulait ses molletières de la guerre de 14, autour de mes jambes, et je les déroulais pour les faire sécher en cachette à l'usine.

Le samedi on quittait l'usine à 17 h 30 et on arrivait au Bez vers 21 h. »

Emma Bonnardel rappelle l'organisation et la solidarité des ouvriers de la vallée, lors de ces déplacements :

« Eh ben le lundi matin ! Si on pouvait descendre le lundi matin on se levait à la pointe du jour. Alors on mettait tous les hommes devant pour faire la piste et puis nous on marchait derrière dans le petit chemin qu'on nous traçait comme ça, et puis après, arrivés à Villeneuve, ça s'élargissait déjà et puis après, Chantemerle, Saint-Chaffrey, ça allait mieux. On faisait prendre les hommes, les jeunes gens avant, puis nous, les femmes, les filles, on marchait derrière ; la trace était un peu tassée. Mais on en avait encore, dites ! On en a pâti, hein ! Moi, une fois j'avais de la neige jusqu'ici (geste : montre la taille).



Une fois, j'avais tellement froid, au lieu de rentrer chez moi, ma mère elle tenait un petit café, au lieu de rentrer chez moi je suis rentrée à l'écurie me déchausser pour pouvoir mettre mes pieds sur le fumier tellement j'avais froid aux pieds. On en a bavé, hein ! »

L'application du règlement a laissé des souvenirs cuisants à ces jeunes filles. Joséphine Faure nous en fait part :

« Oh ! C'était contrôlé, il y avait la visiteuse, si elle trouvait plus de cinq petites saletés dans le voile, allez hop ! Il fallait refaire, on le passait à la machine... Et puis il y avait la surveillante, elle était sévère.

Et moi j'étais une gamine, j'aimais bien parler, j'étais souvent debout alors ma punition c'était d'enlever la chaise et travailler toute une journée debout, des fois huit jours debout. Vous savez que c'était pénible surtout le lundi quand on arrivait du dimanche qu'on était allé un peu danser ou se promener quelque part, c'était pénible, mais après on s'habituaient. »

Emma Bonnardel se souvient également :

« On avait des visiteuses, bien sûr, qui regardaient. Y avait des visiteuses, y en avait deux par table, par machin et moi je me suis fait rappeler souvent à l'ordre. « Dites, Chancel, j'étais une Chancel, dites Chancel, vous avez laissé des cheveux, vous avez un « galo » ! Alors le « galo », je vais vous dire qu'au lieu de présenter trois ou quatre pots le soir de mon travail, eh ben si on me faisait faire deux fois le même travail j'en perdais deux ou trois et j'étais payée pour deux pots ou trois mais pas pour cinq.

Moi, je suis arrivée une fois en retard à l'usine, eh ben, on m'a fait appeler au bureau. Alors au bureau, y avait le directeur, M. Vial. Alors je me suis excusée, j'ai dit :

« Monsieur, je m'excuse, y avait des mauvais chemins, on a pris du retard. Ah, il m'a dit : « Madame, je rentre pas dans ces histoires ; vous êtes arrivée en retard donc vous allez avoir une punition. » Et je sais pas si y m'avait mis à pied trois jours. J'étais pas payée. Oh, c'était sévère hein, c'était même TRÈS SÉVÈRE. Y a une fois, moi, je tournais la tête comme ça puis il était passé le directeur avec la surveillante, deux surveillantes dans l'allée et qui surveillaient à droite, à gauche. Et les ouvrières travaillaient. Eh ben moi, je m'étais retournée un moment, seulement à ce moment-là le directeur qui était entre ces deux femmes il est venu me trouver et tu sais ma punition, ce qu'elle m'a valu ? On avait des chaises pour s'asseoir, hautes ; eh ben, il m'a enlevé ma chaise pendant un mois. Voilà ma punition ! Alors il m'a dit : « pourquoi, vous vous êtes retournée ? » J'ai dit : « Ben, j'ai tourné la tête comme ça ! » Eh bien, vous n'aviez pas le droit de retourner la tête. Vous aviez qu'à faire votre travail. Voilà

votre tête tournée ce qu'elle a valu. Vous êtes un mois à pied. » Il m'avait mis un mois sans chaise, vous voyez si c'était bien mené, hein ! Oui,... Oh, vous pouvez l'inscrire ça, oui... »

Ces témoignages ont été recueillis dans le cadre de l'atelier d'histoire de l'Université du temps libre de Briançon en 2000.

Notes et bibliographie.

Orientation bibliographique

Ouvrages universitaires :

- Amouretti Bernard, *De Briançon au Bourg d'Oisans. Les hommes et la route au XIX^{ème} siècle*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, réédition 1992.
- Etienne Christine, *Les grèves de 1907, 1913, 1920 à l'usine de la Schappe à Briançon, Ebauche d'étude du prolétariat local*, Aix-en-Provence, Mémoire de DEA. Université Aix-Marseille, 1990.
- Tornatore Jean-Louis, *Mineurs et charbonniers du Briançonnais (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Laboratoire D'Ethologie Méditerranéenne et comparative, Direction Régionale des Affaires culturelles PACA, Mission du patrimoine ethnologique (Ministère de la Culture), ville de Briançon, 1992.
- Villain Didier, *La Schappe, un isolat industriel dans une commune de montagne*, Aix-en-Provence, Maîtrise de sciences sociales appliquées au travail, Université Aix-Marseille, 1986.
- Vivier Nadine, *Le Briançonnais rural aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*, Paris, L'Harmattan, 1992.

Ouvrages à caractère scientifique :

- Guillemot Françoise, *Archives du chalet. Une famille briançonnaise, les Chancels (1837-1907)*, Le Puy-en-Velay, 1981.
- Pégy Charles-Pierre, *L'industrie de la soie en France*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 1944, pp 308 à 314.
- Rabi Wladimir, *La grève de 1907 à Briançon*, Paris, Le mouvement social, n°94, janvier-mars 1976, pp 77 à 95.
- Rabi Wladimir, *Mémoire ouvrière : la grève de 1907 à Briançon*, Lyon, Le monde alpin et rhodanien, 1980, n°1-2, pp 97 à 121.
- Routier Jacqueline, *Briançon à travers l'histoire*, Gap, SEHA, 1997.
- Veyret-Vernet Germaine, *L'industrie textile dans le département des Hautes-Alpes*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 1939, pp 625 à 646.

Ouvrages à caractère de source :

- Guérin Georges, *Chambre de commerce de Gap et des Hautes-Alpes. L'industrie de la Schappe et les usines de Briançon*. Gap. Imprimerie Louis Jean, Chambre de commerce de Gap et des Hautes-Alpes. 1939.
- Mangold F. et Sarrasin H.F., *Société industrielle pour la Schappe : origine et développement 1824-1935. Contribution à l'histoire de la filature des déchets de soie*. Neufchâtel. Delachaux et Niestlé. 1924.

Abréviations :

- ADHA : Archives Départementales des Hautes-Alpes.
- AMB : Archives Municipales de Briançon.
- SWA : Archives économiques suisses.

Notes :

- (1) Blanchard Raoul, *Les Alpes occidentales*. T.V : *Les Alpes françaises du sud*, Grenoble et Paris, B. Arthaud, 1949-1950.
- (2) Copie d'un cahier de notes adressé à Bâle le 4 décembre 1923, pour servir à la rédaction de l'ouvrage de Mangold et Sarasin. Collection particulière.
- (3) ADHA : *Le Courrier des Alpes* du 8 juillet 1863.
- (4) ADHA : 5M162
- (5) Mangold F. et Sarrasin H.F., *Société industrielle pour la Schappe : origine et développement 1824-1935. Contribution à l'histoire de la filature des déchets de soie*, Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1924, p. 234.
- (6) ADHA : 9M3
- (7) Règlement de l'usine de Briançon, collection particulière
- (8) SWA : 345M278
- (9) ADHA : 6M901
- (10) Cahiers du contremaître du décreusage, collection particulière.
- (11) ADHA : 72J11
- (12) AMB : 7F56
- (13) J.C.F Ladoucette, *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*, Paris, Librairie de Fantin, 1834, pp 24-25.

Glossaire :

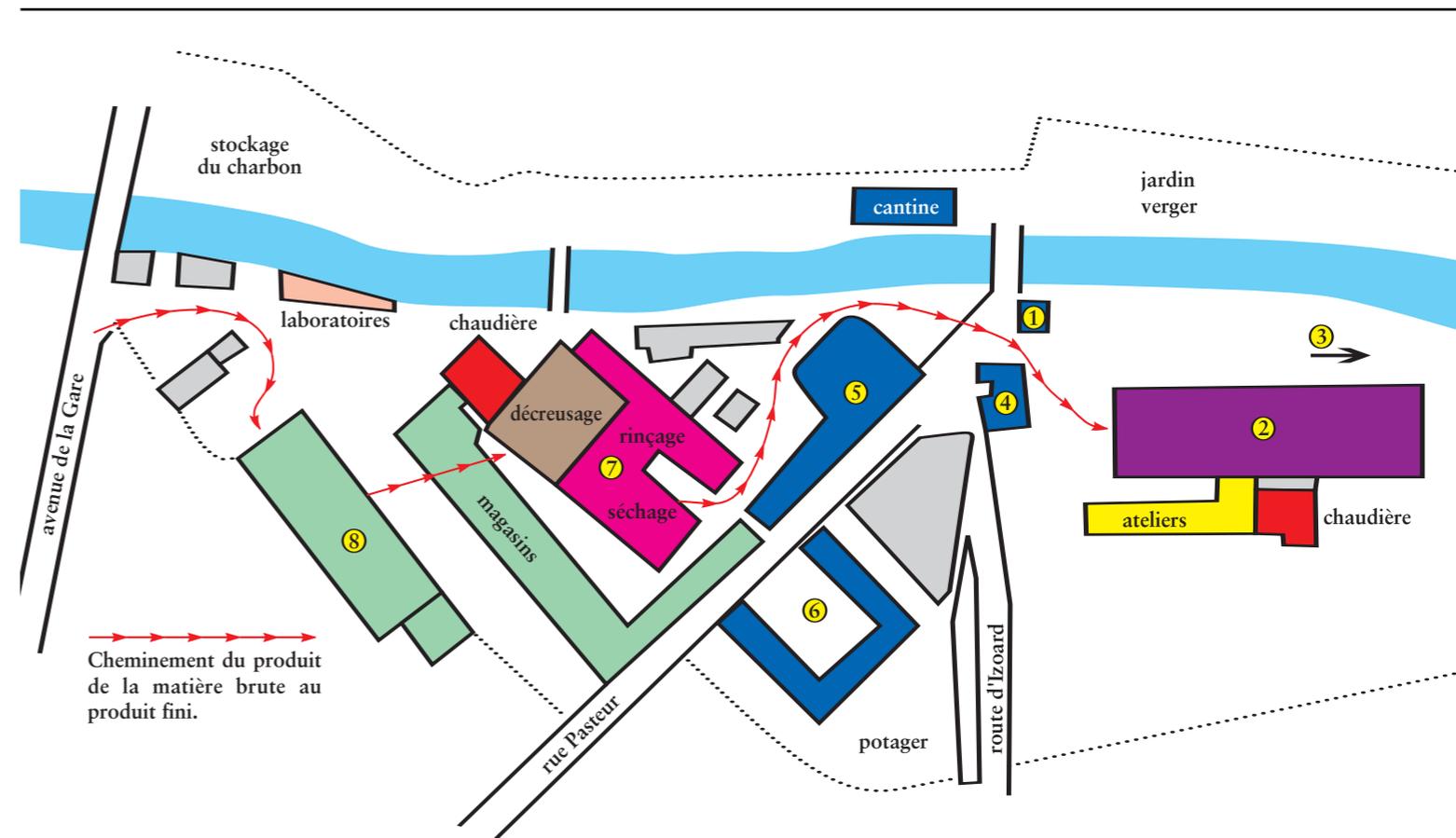
- fibroïne** : constituant protéique de la soie lui donnant sa souplesse et son élasticité.
- paternalisme** : tendance pour les patrons à vouloir exercer un contrôle, une domination sur les ouvriers sous couvert de protection sociale.
- peignage** : opération consistant à peigner les fibres textiles avant la filature, par extension il désigne la manufacture où l'on peigne les fibres textiles.
- séricine** : un des composants de la fibre de soie.
- soie grège** : soie produite par élevage des vers à soie dans des magnaneries.
- soie sauvage** : soie produite dans la nature par les vers à soie.
- tussah ou tussor** : étoffe de soie sauvage et par extension une étoffe légère de soie.
- urticacée textile** : la China grass est une plante de la famille des orties, originaire de Malaisie, elle est cultivée pour être tissée.

Plan des usines de la Schappe.

dans les années vingt

LÉGENDE

1. logement du concierge. Sur le toit, on peut encore voir la cloche qui appelait les ouvriers au travail.
2. grande usine principale, 125 m de long et 18 m de large ; au rez-de-chaussée, machines et transmissions, bureaux, au premier, machines et transmissions, au second, tables à trier et magasins de matières soyeuses, au troisième, magasin de matières soyeuses.
3. vers le parc de la Schappe.
4. emplacement de la maison du directeur, aujourd'hui rond-point de la route du col de l'Izoard.
5. logements des employés.
6. cité ouvrière. Les étages servaient de logements aux ouvrières de l'usine. Sur le toit on peut apercevoir les clochetons qui abritaient les cloches appelant les ouvrières.
7. cuves pour le nettoyage des cocons, les magasins de séchage, la chaudière et les cheminées de l'usine. Ici, la matière première subissait un certain nombre d'opérations dont la principale était le décreusage. Elle consistait à tremper les cocons de soie dans un mélange d'eau chaude et savonneuse et acide pour dégager les fils ; aujourd'hui parc de stationnement et ZAC Durance.
8. magasin de stockage, actuellement utilisé par la DDE.



L'usine de la Schappe est fermée au public. Le parc de la Schappe est libre d'accès aux heures d'ouverture.

Le service du patrimoine organise des visites du parc et du quartier Sainte Catherine.

Renseignements

Direction du patrimoine & des archives

Service du patrimoine

Porte de Pignerol

05105 Briançon cedex

Tél : 04 92 20 29 49

Fax : 04 92 20 39 84

mél : patrimoine.briancon@wanadoo.fr



Laissez-vous conter **Briançon, ville d'art et d'histoire...**

...en compagnie d'un guide conférencier agréé par le ministère de la Culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Briançon et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil des quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Le service du patrimoine

Coordonne les initiatives de Briançon, Ville d'art et d'histoire. Il propose toute l'année des animations pour les habitants et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Si vous êtes en groupe

Briançon vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre attention vous sont envoyées à votre demande. Renseignements au service du patrimoine.

Un label national

Déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle, le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire est attribué par la direction de l'Architecture et du Patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication. Il a fait l'objet d'une convention signée entre l'État et Briançon en 1990, remarquable non seulement par sa densité de patrimoine, le nombre de ses monuments classés ou inscrits, mais aussi par une politique d'accueil et de sensibilisation des publics clairement affirmée. Le label garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Aujourd'hui un réseau de 130 villes et pays vous offre son savoir sur toute la France.

A proximité

Arles, Chambéry, Fréjus, Marseille, Menton, Pays de Maurienne et Tarentaise, Pays de Carpentras et du Comtat Venaissin, Valence bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'Art et d'Histoire ; Aix en Provence, Grenoble, Vaison-la-Romaine, de l'appellation Villes d'art (programmation uniquement de visites).